

Réunion du Conseil Municipal du 18 septembre 2018

Points à l'ordre du jour :

Décisions modificatives, Tarif eau et assainissement au 01.10.2018, Taxe d'aménagement, Personnel communal, Eclairage public école, Questions diverses

Délibérations votées par le Conseil Municipal

▪ Décisions modificatives

Ecritures budgétaires concernant le budget de la commune. Accord du Conseil

▪ Tarifs eau / assainissement

Propositions à compter du 1^{er} octobre 2018 :

- Eau : pas d'augmentation
- Assainissement : Abonnement 20,00 € - Prix au m3 : 1,30 € - Forfait pour les personnes bénéficiant d'un réseau d'eau privé : 156,00 € - Participation à l'Assainissement Collectif (PAC) : 900,00 € - Frais de raccordement : coût réel pour extension du réseau

Accord du Conseil à la majorité.

▪ Taxe d'aménagement

Proposition de maintenir le taux actuel de la taxe d'aménagement à 1%.

Accord du Conseil Municipal.

▪ Personnel communal

Monsieur Sylvain Panis a réussi l'examen professionnel d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe ; il est proposé la création du poste au 1^{er} octobre 2018 : accord du Conseil.

▪ Eclairage public école

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les projets de travaux d'éclairage public de l'école, pour un montant total HT de 2 360,57€. Le montant à la charge de la commune sera de 50% du montant de l'opération : accord du Conseil.

Questions diverses

▪ Ecole

Les travaux intérieurs sont désormais terminés ; les retours des parents d'élèves et des enseignants sont très positifs.

ENEDIS devrait intervenir courant septembre afin de déplacer le compteur électrique ce qui permettra de finaliser le parking côté Carrière cave.

La rentrée s'est bien déroulée malgré une légère baisse des effectifs (-9 enfants).

▪ PLUI

L'enquête publique concernant le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal devrait se dérouler prochainement, en vue de son entrée en vigueur au 1^{er} semestre 2019.

▪ Assainissement

Les bilans 24h effectués sur les stations d'épuration ont démontré qu'un curage tous les 2/3 ans pourraient suffire plutôt qu'un curage annuel fait jusqu'à présent ; par ailleurs, il sera possible d'épandre les boues des stations avec l'aide des agriculteurs et non plus de les faire évacuer par une entreprise spécialisée.

▪ Association sportive

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la création d'une nouvelle association de Work-Out sur la commune qui souhaiterait pouvoir utiliser le terrain de sports et les vestiaires. Accord du conseil pour le prêt à titre gracieux, il conviendra que les membres laissent les vestiaires propres après usage.

▪ Chemins ruraux

Le compte-rendu du géomètre aura lieu en octobre, à partir de cette date, les procédures de régularisation seront mises en place.

Par ailleurs, Monsieur le Maire informe le conseil qu'il a été sollicité en vue de la régularisation de l'assiette d'un chemin rural à Trémoulines pour la vente d'un bâtiment, la procédure est en cours.

▪ Eco-quartier

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un nouveau permis d'aménager devrait être pris ; afin de faciliter les ventes des terrains, il est soumis que puissent être autorisés :

- la construction d'un garage individuel pour chaque maison,
- la modification des surfaces des lots
- le choix d'une toiture autre que le zinc ou le bacacier.

▪ Divers

- Un nouveau locataire a pris possession de l'appartement du 2^{ème} étage de la mairie au 1^{er} septembre.
- Il a été constaté un dépôt sauvage de déchets verts aux Torgues
- Cantine : quelques dysfonctionnements concernant le service sont remontés - à voir
- Gestion de l'eau : l'installation de PC-Win à la mairie permet le suivi des stations et le contrôle des fuites éventuelles ; actuellement un seul des 5 compteurs de sectorisation fait état de fuites